

DEUX SECTIONS EUROPÉENNES AU LYCÉE PICASSO DE FONTENAY-SOUS-BOIS

→ Un renforcement linguistique et culturel



Un enseignement innovant croisant 3 disciplines...
1h d'histoire et géographie
1h de langue /semaine:
anglais ou allemand

Un enseignement facultatif de 2H/ sem

Un enseignement en groupes restreints
10 élèves en moyenne en allemand
20 élèves en moyenne en anglais

→ Quels objectifs?



Développer l'expression orale
Créer des situations de communication originales à partir de documents historiques et géographiques

Des activités spécifiques: écriture de saynètes, d'émissions de radio, organisation de débats, de jeux de rôle ou d'exposés

Progresser en langue mais aussi en histoire et en géographie

→ Quelles conditions d'accès?



TOUS les élèves de LV1 ou de LV2 motivés par les langues et l'histoire-géo, et ayant un niveau satisfaisant en langue, quelle que soit l'orientation qu'ils choisissent en première

Cochez "section européenne" dans le dossier d'inscription en classe de seconde
Précisez anglais ou allemand

En section anglais, les candidats seront sélectionnés sur leur niveau en anglais de troisième
(dans la limite de 25 élèves maximum)

→ L'ouverture européenne et internationale

Une priorité est donnée aux élèves des classes européennes pour participer aux voyages et échanges organisés avec l'étranger



En allemand, un échange régulier est organisé avec notre "lycée partenaire", le "Ernst Mach Gymnasium", à Haar (banlieue de Munich) - Photo: échange 2023

LA SECTION EUROPÉENNE, QU'EST-CE QUE C'EST?

→ L'ouverture culturelle

Une approche européenne du développement durable
Zoom sur des villes d'Europe
Et des thématiques historiques propres à la langue choisie
Histoire de l'art
Des sorties au musée, au concert ou au cinéma
La mondialisation vue d'Europe

→ La "mention européenne" au bac et après?

Les élèves ayant obtenu...
• une moyenne en langue d'au moins 12/20
• et au moins 10/20 à l'épreuve d'orale spécifique d'histoire-géographie en langue étrangère (en mai)
...se verront attribuer une "mention européenne" à leur diplôme du baccalauréat

Des élèves prioritaires dans le supérieur pour...

- Des doubles cursus à l'université (ex: droit et langue ou histoire et langue)
- Des programmes d'études à l'étranger (Erasmus ou autre)
- Des formations sélectives misant sur les langues